

Collection :	HydraSafe (30 heures)
Type :	Plancher laminé installation flottante
Système Installation :	5C® FOLD DOWN (par Välinge)

VEUILLEZ LIRE ENTIÈREMENT CE DOCUMENT AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION

Nous tenons à vous remercier d'avoir choisi notre produit de plancher pour votre projet. Avant que vous ne commenciez l'installation, nous aimerions attirer votre attention sur une caractéristique essentielle de notre produit : il est résistant à l'eau, mais il n'est pas étanche à 100% à l'eau.

Il est crucial de comprendre la distinction entre ces deux termes. Un produit résistant à l'eau est conçu pour repousser l'eau lors de légères et temporaires éclaboussures ou déversements, ce qui signifie qu'il offre une certaine protection contre les dommages liés à l'humidité. Cependant, il ne peut pas garantir une étanchéité totale contre des quantités importantes d'eau ou une exposition à l'eau sur une période prolongée de plus de 30 heures.

Par conséquent, nous vous encourageons à prendre des précautions lors de l'installation de notre produit, notamment en évitant la possibilité d'un contact prolongé avec l'eau stagnante. Si vous prévoyez d'installer ce plancher dans des zones sujettes à des déversements fréquents ou à des niveaux d'humidité élevés, il est de votre responsabilité de choisir un autre produit de plancher.

TABLE DES MATIÈRES

Préparation	2
Commande du produit.....	2
Inspection du produit	2
Environnement	2
Site de travail	3
Acclimatation	3
Sous-planchers	4
Outils pour l'installation	4
Installation	5
Étape par étape.....	5-8
Démontage.....	8
Entretien	9
Nettoyage.....	9
Protection.....	9
Garantie	10-12

SECTION 1 - PRÉPARATION

IMPORTANT : PROCÉDER À UNE INSPECTION VISUELLE DES PLANCHES AVANT L'INSTALLATION. UNE FOIS INSTALLÉES, LES PLANCHES SONT CONSIDÉRÉES COMME AYANT ÉTÉ ACCEPTÉES PAR L'INSTALLATEUR ET LE PROPRIÉTAIRE.

Commande

Au moment de la commande d'un plancher, un facteur de tolérance de 5 % en fonction du plan d'implantation doit être ajouté à la superficie réelle calculée pour l'installation. Les installations diagonales peuvent exiger jusqu'à 10 %.

Choisissez également les sous-couches appropriées qui ne dépassent pas 3 mm d'épaisseur, telles que des sous-couches avec pare-vapeur pour une installation sur les sous-planchers en béton.

Inspection du produit

L'installateur assume toute responsabilité de l'inspection finale de la qualité du produit. Cette inspection de l'ensemble du plancher doit être effectuée avant l'installation.

Inspecter attentivement la classe, la fabrication, la qualité de sa surface, sa couleur ainsi que son fini. En étant raisonnablement sélectif, retirer ou couper toute pièce déficiente ou des pièces ayant des défauts trop apparents, quelle qu'en soit la cause.

Si l'installateur doute de la qualité de fabrication ou de finition et qu'il ne peut placer la lame à un endroit moins visible ni éliminer l'imperfection, il ne doit pas l'installer. Une fois la lame installée, elle est considérée comme ayant été acceptée par l'installateur et le propriétaire, même si ce dernier est absent au moment de la pose.

Si le matériel est inacceptable selon vous, contactez immédiatement votre détaillant de planchers.

Environnement

Avant de commencer l'installation, l'installateur doit déterminer si l'environnement du site de travail ainsi que le type et l'état du sous-plancher impliqué sont acceptables, et s'assurer qu'ils répondent ou dépassent les exigences requises stipulées dans les instructions d'installation de Goodfellow qui suivent.

Goodfellow décline toute responsabilité en cas d'échec du travail résultant de ou associé à des déficiences de l'environnement du site de travail ou à des sous-planchers inappropriés ou mal préparés.

Le plancher laminé HydraSafe (30 heures) doit être installé dans un environnement où l'humidité relative se situe entre 35 % et 55 % pour prévenir certains problèmes non couverts par la garantie (gonflements, délamination, etc.). L'installation d'un humidificateur ou d'un déshumidificateur peut s'avérer nécessaire, surtout si vous avez un sous-plancher avec un système de chauffage par rayonnement (radiant).

Site de travail

Dans une construction neuve, le plancher doit être l'une des dernières étapes avant la finalité des travaux. Le plancher ne doit pas être **livré** tant que l'édifice n'est pas fermé et que les travaux de ciment, de plâtre, de peinture ou d'autres matériaux ne sont pas complètement secs. Le béton et le plâtre doivent être secs pour au moins 60 jours.

Entreposer le plancher dans un endroit sec et pas en contact direct avec du béton ni à proximité de murs extérieurs. Assurer un espace d'aération d'au moins 4 pouces au-dessous et autour des boîtes.

Manipuler avec précaution. Ne pas tenir debout en appui sur les extrémités.

Contrôler les sous-sols ainsi que le vide sanitaire pour vous assurer qu'ils soient secs et bien ventilés afin d'éviter les dommages causés par l'humidité.

Tout travail impliquant de l'eau ou de l'humidité, tel que la plomberie, le plafond acoustique, le galon sur joint de cloison sèche, et bien d'autres, doit être terminé avant l'installation du plancher.

Les systèmes de chauffage et de climatisation doivent être entièrement fonctionnels afin de maintenir une température ambiante constante de 16 à 27° C (60 à 80° F) et une humidité relative constante de 35 % à 55 %.

Ce plancher laminé peut être installé à tous les étages de la maison. Par contre, suivre le code du bâtiment en vigueur dans votre région pour les installations dans la salle de bain ou autre endroit, car elles peuvent ne pas être autorisées.

Acclimatation

Le plancher laminé HydraSafe (30 heures) réagira aux changements de niveau d'humidité relative. En été, lorsque le niveau d'humidité est plus élevé, le plancher prend alors de l'expansion et il absorbe l'humidité. Ces variations doivent être minimisées avec une déshumidification adéquate.

D'autre part, en hiver, lorsque le système de chauffage fonctionne, le niveau d'humidité relative dans la maison est beaucoup moins élevé. Il est donc

recommandé d'utiliser un humidificateur pour minimiser les effets extrêmes du rétrécissement.

Lorsque le plancher est livré à votre bâtiment ou à votre pièce, les boîtes doivent être placées dans la zone d'installation. Assurer qu'un niveau d'humidité relative est maintenu entre 35 % et 55 %, et laisser le plancher s'acclimater pendant un minimum de 48 heures.



IMPORTANT : HYDRASAFE PEUT ÊTRE INSTALLÉ SUR UN SOUS-PLANCHER ÉQUIPÉ D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE PAR RAYONNEMENT. CEPENDANT, LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE PAR RAYONNEMENT PRODUISENT GÉNÉRALEMENT UNE CHALEUR SÈCHE QUI PEUT RÉDUIRE L'HUMIDITÉ AMBIANTE. ÉTANT DONNÉ QU'IL EST ESSENTIEL DE MAINTENIR UN TAUX D'HUMIDITÉ ENTRE 35 % ET 55 % EN TOUT TEMPS, IL EST NÉCESSAIRE D'UTILISER UN HUMIDIFICATEUR LORSQUE LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE PAR RAYONNEMENT EST EN MARCHÉ.

Sous-planchers

TYPES DE SOUS-PLANCHER APPROUVÉS POUR PLANCHER FLOTTANT HYDRASAFE

- Contreplaqué 5/8" – OSB 23/32" (solives espacées jusqu'à 16" c/c)
- Contreplaqué 3/4" – OSB T&G 23/32" (solives espacées jusqu'à 19,2" c/c)
- Béton avec une sous-couche avec pare-vapeur de 6-mil

SOUS-PLANCHER AVEC UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE PAR RAYONNEMENT (RADIANT)

Le système de chauffage par rayonnement doit être en état de marche et chauffer pendant au moins 7 jours avant la pose du plancher.

Avant de poser le plancher, couper le système et laisser le plancher refroidir à la température ambiante pour une période d'environ 3 à 4 heures. Une fois le plancher est posé, rallumer immédiatement le système et augmenter progressivement la température sur une période de 6 à 8 heures jusqu'à ce que le niveau souhaité soit atteint.

La température de la surface finie ne doit jamais dépasser 27 °C (86 °F) pendant toute la durée de vie du plancher.

CONDITIONS DU SOUS-PLANCHER

PROPRE : Enlever toute trace de cire, de peinture, d'huile, de produits d'étanchéité ou de scellant, d'adhésifs et d'autres débris du sous-plancher. Tout résidu d'adhésif provenant d'installations de revêtement de sol antérieures doit être complètement éliminé. Lors de la préparation du sol, n'utilisez pas de produits contenant des huiles d'agrumes, des solvants ou du pétrole, car ils peuvent endommager ou tacher le nouveau revêtement de sol.

HORIZONTAL/PLAT : Assurer une tolérance verticale maximale de 5 mm sur 3 m (3/16 po sur 10 pi) ou de 3 mm sur 2 m (1/8 po sur 6 pi). De plus, poncer les bosses et les joints. La déflexion maximale ne devrait pas dépasser 1,1 mm (3/64").

INSTALLATION SUR BÉTON : Avant d'installer le plancher, les sous-planchers en béton doivent avoir été terminés depuis au moins 60 jours, l'humidité relative interne doit être inférieure à 80 % et le niveau de pH doit être compris entre 7 et 9.

DIRECTIVES POUR ESSAI AU POLYÉTHYLÈNE : Appliquer des morceaux de pellicule en polyéthylène de 90 cm (3 pi) de côté sur le sous-plancher en béton et s'assurer que tous les bords sont entièrement scellés avec du ruban pare-vapeur. Laisser en place pendant 24 heures. Si le béton devient foncé ou de la condensation apparaît sur la pellicule, cela indique la présence d'humidité, ce qui nécessite d'autres mesures.

Outils pour l'installation

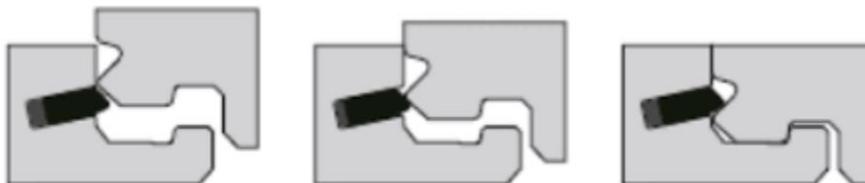
Outils électriques : Scie circulaire à table, scie à onglet électrique, scie à ruban, tronçonneuse, scie de jambage électrique ou scie sauteuse.

Outils à main : Balai et porte-poussière, ou aspirateur; mesure à ruban; humidimètre (à bois, à béton ou les deux); cordeau et craie; ruban bleu 3M; scie à main; marteau; maillet en caoutchouc; bloc à frapper; levier; bâton de remplissage et crayon à retoucher; nettoyant à plancher.

SECTION 2 - INSTRUCTIONS D'INSTALLATION ÉTAPE PAR ÉTAPE

Goodfellow ne pourra être tenu responsable et n'assumera aucuns frais de main-d'œuvre ou d'installation associés à une mauvaise installation de ses produits ou d'un mauvais jugement de l'installateur.

Le système de verrouillage 5G® FOLD DOWN par Välinge comporte une languette de plastique noire dans le rebord court de chacune des planches :



Pour en apprendre plus sur le fonctionnement de ce système clic, veuillez scanner le code QR et visionnez la vidéo (en anglais seulement).

ÉTAPE 1 – INSTALLER LES SOUS-COUCHES

Installer les sous-couches approuvées pour un plancher laminé flottante 5G® FOLD DOWN. La sous-couche **ne doit pas dépasser 3 mm d'épaisseur** *.

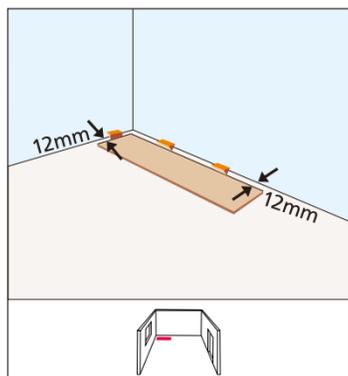
* Exceptions : Une sous-couche de liège jusqu'à 4 mm est acceptable et la sous-couche Durason de 3,5 mm est acceptable.

Ne pas faire de compression ou un compactage excessif des sous-couches, car c'est une cause fréquente d'une séparation des planches.

Si l'installation se fait sur du béton, une sous-couche pare-vapeur (6-mil) est requise, si vous n'utilisez pas de sous-couche avec pare-vapeur intégré.

IMPORTANT: Les lames doivent être installées perpendiculairement aux solives du plancher.

ÉTAPE 2 – PRÉPARER ET INSTALLER DES RANGÉES DE DÉPART ET AUTOUR DES OBSTACLES

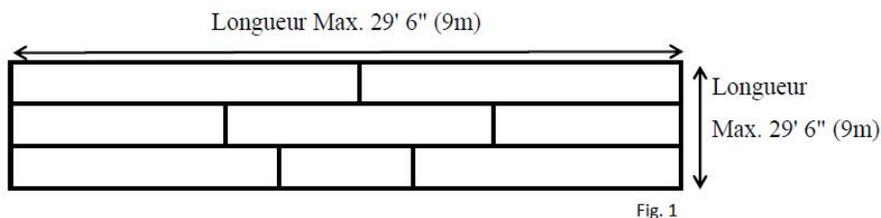


Les planchers flottants exigent la liberté d'expansion et de contraction sans se lier ni se frotter aux surfaces verticales. Il est très important de maintenir un espace d'expansion adéquat entre le plancher flottant et les différents murs.

Les chambres et les couloirs doivent être isolés des autres pièces en utilisant une moulure de transition (ex : chambres à coucher ou salons adjacents au couloir).

Commencer au mur d'extrémité de la pièce. Prévoir un espace d'expansion en plaçant des cales d'épaisseur de 1/2 pouce (12 mm) espacées de 8 pouces (20 cm) autour des différents murs verticaux.

Les armoires de cuisine ou les îlots ne doivent jamais être installés dessus le plancher, car cela créera des points de pincement et annulera la garantie. Laisser 1,5 cm (5/8") autour de **tout** obstacle, y compris les foyers. Pour les pièces excédant 29' 6" (9 m) continus, un joint d'expansion et une moulure seront aussi nécessaires (voir Fig. 1 plus bas).



IMPORTANT : Le manque d'expansion peut provoquer des craquements ou séparations, lors de variations d'humidité en raison du contact avec des surfaces verticales.

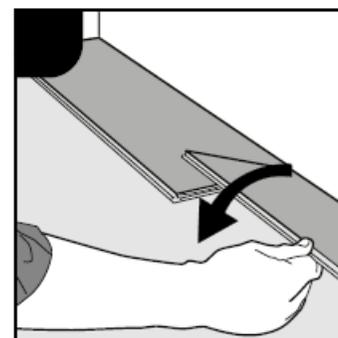
Mesurer la largeur de la chambre perpendiculairement au sens d'installation du nouveau plancher planifié. La dernière rangée de lames de plancher devrait afficher une largeur de 1,5 pouce (4 cm) ou plus. Si la largeur de la dernière rangée de lames est inférieure à 1,5 pouce, vous devriez utiliser une scie à refendre pour diminuer la largeur de la première rangée de lames. Laisser un espace de 1/2 pouce (12 mm) entre le mur et l'extrémité de la dernière lame de chaque rangée.

ÉTAPE 3 – L'INSTALLATION

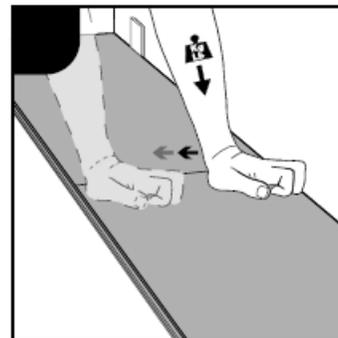


Pour en savoir plus sur l'installation du 5G® FOLD DOWN, veuillez scanner le code QR et visionner la vidéo (en anglais seulement).

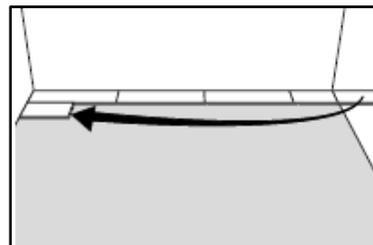
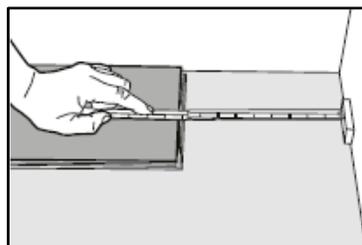
1. Assembler les extrémités des lames en insérant complètement la languette d'une lame dans la rainure de l'autre lame. Continuer à placer les lames de plancher en travaillant de la gauche vers la droite.



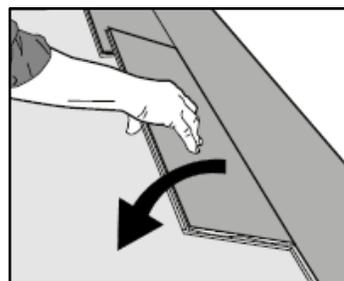
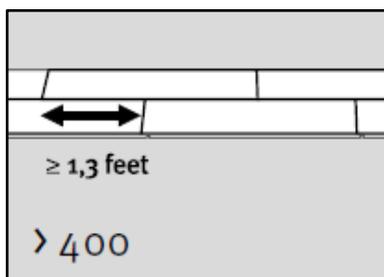
2. Pour engager le système de verrouillage correctement, appuyer sur le bout de la planche pour entendre le clic. Le clic signifie que le système de verrouillage est bien enclenché.



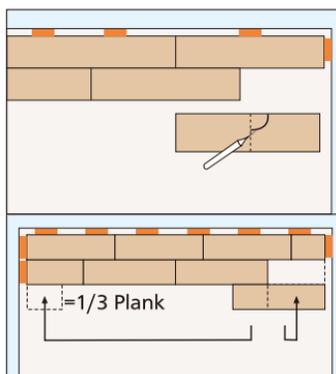
3. Amorcer la deuxième rangée avec une lame d'au moins 6 po (15 cm) plus courte ou plus longue que la lame utilisée dans la première rangée. Ceci permettra d'éviter d'aligner ou de regrouper les joints d'extrémité.



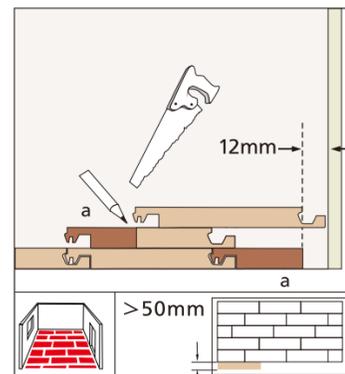
4. Incliner la lame en appuyant légèrement vers la gauche. Vérifier que la lame est bien jointe avec celle du haut.



5. Installer les prochaines rangées.

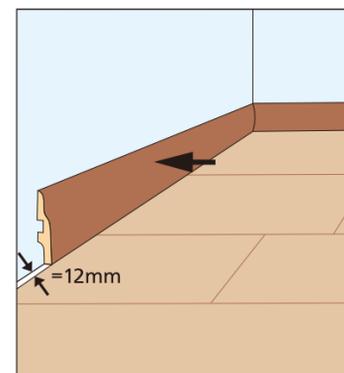


6. La largeur de la dernière rangée doit être de 1,5 pouce ou plus (>50 mm). Pour couper les lames à la bonne largeur, placer une rangée complète de lames sur la dernière rangée de lames installées. Insérer une cale d'épaisseur de 1/2 pouce (12 mm) contre le mur, et en utilisant une bande pleine largeur, tracer une ligne indiquant la bonne largeur de la dernière rangée de lames par rapport au mur. Couper les lames de la dernière rangée en suivant la ligne tracée.



7. Finalement, installer les pièces de transition, les plaintes et les moulures en forme de quart-de-rond.

Assurez-vous que les couleurs des moulures sont similaires aux couleurs des planches qui seront installées autour afin d'obtenir un résultat optimal. Il est normal d'avoir des variations dans les couleurs des lames et les moulures.

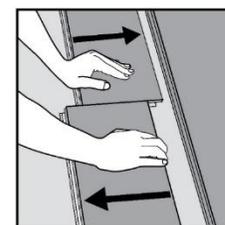
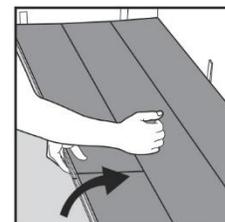


8. Inspecter le nouveau plancher installé pour déceler les fissures ou les petits espaces, et remplissez-les avec un mastic approprié de la couleur du bois.

POUR DÉMONTÉ VOTRE PLANCHER

Votre plancher peut facilement être démonté, ce qui permet un remplacement lors de l'installation et également lors de l'utilisation.

1. Séparer l'ensemble de la rangée en soulevant prudemment et frappant doucement juste au-dessus du joint. Incliner et libérer l'ensemble de la rangée.
2. Démontez les lames de la rangée en les faisant glisser horizontalement SANS les incliner.



SECTION 3 - ENTRETIEN

NETTOYAGE

- Passer régulièrement le balai ou l'aspirateur en utilisant la brosse pour plancher dur et non la barre de battage ou la vadrouille, afin de minimiser l'accumulation de sable et de poussières abrasives qui pourraient abîmer votre plancher.
- Nettoyer le plancher régulièrement avec un nettoyant spécialement conçu pour la finition d'un plancher laminé. N'utiliser jamais des nettoyants à l'huile, de la cire, du produit à polir ou des nettoyants ammoniacés ou abrasifs trop puissants, de la laine d'acier ou des poudres de décapage.
- N'utiliser aucun type de polisseuse.
- Ne laver pas le plancher avec un détergent ménager à l'huile ou en poudre. L'usage de tels produits pourrait provoquer le gonflement, le gauchissement, la délamination de votre plancher ou la séparation des lignes de joints et entraîner l'annulation de la garantie.
- Lorsque vous lavez vos planchers, n'employez pas trop d'eau ni trop de nettoyant, car un excès pourrait provoquer le gonflement, le gauchissement, ou la délamination de votre plancher à long terme et entraîner l'annulation de la garantie.

S'il vous arrive de renverser un liquide ou de faire une tache, absorber aussitôt avec un chiffon humide. Éviter toujours de laisser des liquides sécher sur votre plancher.

- Pour des taches d'huile, de goudron, de peinture, de crayon-feutre, d'encre, de rouge à lèvres, de cigarette ou d'autres taches tenaces, tester l'utilisation d'acétone ou dissolvant à ongles dans un endroit isolé. Essuyer tout de suite avec un chiffon humide. Si le test ne cause pas de dommage au plancher, essayer le traitement sur la tache.

PROTECTION

- Utiliser des carpettes et des tapis d'accueil de qualité dans les zones près des portes d'entrée extérieures afin d'éviter que la poussière, les grains de sable ou d'autres substances telles que l'huile, l'asphalte ou le goudron ne laissent des traces sur votre plancher.
- Utiliser des protecteurs de plancher et de larges coussinets de feutre sous vos meubles ou électroménagers afin de minimiser les indentations ou les rayures provoquées par les objets lourds. Considérer que plus l'objet est lourd, plus le protecteur de plancher doit être large.
- Afin d'empêcher le glissement, n'utiliser pas de tapis ou de carpettes renforcées en caoutchouc ou en plastique, car elles pourraient décolorer le plancher.
- Ne marcher pas sur votre plancher avec des talons aiguilles, des chaussures de golf, des chaussures à pointes ou à crampons, qui pourraient provoquer des imperfections dans votre plancher.
- Changer périodiquement les carpettes et les meubles de place afin que le plancher vieillisse de façon uniforme. L'exposition au soleil peut éclaircir ou foncer la teinte de différent plancher.
- Utiliser un socle roulant, un contreplaqué de $> \frac{1}{4}$ po ou un panneau dur lorsque vous devez déplacer des meubles ou appareils domestiques lourds. N'essayer jamais de faire glisser ou de faire rouler des objets lourds sur le plancher.
- Assurez-vous que les griffes de vos animaux domestiques soient toujours bien coupées ou alors envisager l'utilisation de « bottines » disponibles dans les magasins d'animaux domestiques.

SECTION 4 - GARANTIE LIMITÉE SUR LE PLANCHER HYDRASAFE

PROTECTION CONTRE LES DÉGÂTS

Le plancher laminé HydraSafe (30 heures) offre une protection temporaire de haut en bas contre les dommages causés par l'eau. Il est important de noter que bien que le plancher soit fortement résistant à l'humidité topique pendant cette période, il n'est pas complètement étanche. Au-delà des 30 premières heures, il existe un risque de dommages permanents, et une exposition prolongée à l'eau devrait être évitée pour préserver l'intégrité du plancher.

DURÉE ET PORTÉE DE LA GARANTIE

Sous réserve des conditions de la présente garantie, Goodfellow inc. (« Goodfellow ») garantis que ces produits de plancher laminé, dans leur état manufacturé d'origine, sont exempts de tout défaut de manufacture ou de fabrication y compris dans les dimensions et la classe.

En achetant le produit, l'acheteur accepte la garantie et reconnaît par la présente que cette garantie remplace tout autre représentation, garantie ou condition, explicite ou implicite, statutaire ou autre.

Goodfellow ne concède à aucune personne ou entité l'autorité de créer pour elle une obligation ou responsabilité en relation avec le plancher Goodfellow.

Goodfellow ne sera pas responsable vis-à-vis du client ou de toute autre personne pour tous les dommages accidentels, spéciaux ou consécutifs, survenus en raison de l'inobservation de cette garantie limitée ou de toute autre garantie limitée tacite (à l'exclusion de la garantie marchande). Certains états ou provinces n'autorisent pas les exclusions ou les limitations pour dommages accidentels ou consécutifs, dans ce cas les limitations ou exclusions mentionnées ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à l'acheteur. Cette garantie donne au client des droits légaux spécifiques, ces droits peuvent varier selon l'état ou la province.

CONDITIONS DE LA PRÉSENTE GARANTIE

- Cette garantie limitée est conditionnelle au respect des instructions d'installation énoncées dans les présentes, y compris les instructions pour la protection du plancher contre l'humidité du sous-plancher, et au respect des normes d'entretien. Le non-respect de ces instructions et normes annulera la garantie.
- Cette garantie limitée est valable uniquement en Amérique du Nord et au Royaume-Uni.
- La garantie n'est pas transférable. Elle s'étend uniquement à l'acheteur au détail initial.
- Cette garantie limitée est conditionnelle à la soumission à Goodfellow d'un avis écrit et de pièces justificatives, conformément à la procédure de réclamation détaillée ci-dessous, afin de confirmer la présence d'un des défauts couverts par la garantie, et ce, avant toute réparation. Le non-respect de ces exigences annulera la garantie.

** Tout projet commercial égal ou supérieur à 2 000 pieds carrés de plancher doit être préapprouvé par le directeur de succursale par écrit avant l'installation pour être admissible à la garantie limitée.*

EXCLUSIONS

- Si le produit est jugé insatisfaisant avant sa pose, pour quelque raison que ce soit, il ne doit pas être installé et le propriétaire de l'immeuble doit aviser votre détaillant de planchers immédiatement. La pose ou l'utilisation du produit reçu constitue une acceptation de ce dernier par le client. Goodfellow ne peut d'aucune façon être tenue responsable des coûts et défauts engendrés par la pose ou l'utilisation d'un produit défectueux ou non conforme.
- Goodfellow se dégage de toute responsabilité quant à quelque dommage consécutif ou spécial ou à quelque dépense (matérielle, main-d'œuvre ou autre) que ce soit qui pourraient découler de l'application de cette garantie.
- Un défaut s'évalue par sa visibilité à une distance raisonnable, soit la hauteur d'une personne en position verticale. Toute problématique visible uniquement sous un angle ou un éclairage particulier n'est pas considérée comme un défaut et est donc spécifiquement exclue de cette garantie.
- Cette garantie ne couvre aucun autre dommage dû :
 - a. à une mauvaise manipulation, une installation fautive, un entreposage inadéquat ou une conception défectueuse du bâtiment;
 - b. aux mouvements ou affaissements de la structure ou du sous-plancher sur laquelle le produit est installé;
 - c. à des réparations ou modifications au produit;
 - d. à l'humidité excessive ou inadéquate dans la zone d'utilisation;
 - e. à l'exposition complète ou partielle à la lumière du soleil et aux intempéries;
 - f. à des indentations, les rayures ou les dommages causés par la négligence; l'humidité; les insectes; les animaux; les chaussures endommagées, à talon aiguille ou à pointes; ou le fait de ne pas utiliser des tampons protecteurs sous les chaises à roulettes ou les autres meubles;
 - g. des désastres d'origine humaine ou naturelle, y compris les fuites ou les ruptures de la plomberie, le feu, les inondations, les tremblements de terre ou la stagnation d'eau se produisent pendant ou après l'installation.
- La présente garantie exclut spécifiquement toute autre compensation, quelle qu'elle soit, y compris les coûts de main-d'œuvre, si nécessaire, les coûts d'installation ou de réinstallation et les autres dommages directs et indirects, réels ou prévisibles, présents ou futurs.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

- Cette procédure constitue la seule et unique façon d'effectuer une réclamation dans le cadre de cette garantie limitée.
- Avant de faire une réclamation, assurez-vous d'avoir lu, compris et respecté les procédures d'installation et d'entretien afin de vous assurer de la validité de votre garantie. Toute défaillance visée par la présente garantie doit être rapportée au détaillant autorisé dans les 30 jours suivant la découverte.
- Toute réclamation en vertu de la présente garantie par l'acheteur du produit, doit être faite par écrit durant la période de garantie et doit inclure la facture originale d'achat ou autre preuve d'achat du détaillant autorisé, ainsi qu'une description du problème et une photo ou un échantillon montrant clairement le problème lié à la garantie.
- À la suite d'un accord écrit au préalable entre Goodfellow, le détaillant et le requérant du produit pour la résolution d'une réclamation, les actions correctives peuvent inclure :
 - a. Un remboursement égal au coût d'achat des lames jugées défectueuses.
 - b. Le remplacement du produit, sans frais, égal à la quantité de produit à remplacer.

GUIDE D'INSTALLATION, D'ENTRETIEN ET GARANTIE



- Dans le cadre d'une réclamation, le propriétaire assume tous les autres frais incluant, sans toutefois s'y limiter, les coûts de main-d'œuvre; d'installation; de retrait ou de remplacement des placards, des appareils ménagers, des meubles ou de toute autre installation fixe; de transport; et tout autre frais relié à l'exécution des travaux.
- Toute entente entre Goodfellow, le détaillant et le requérant du produit sur le remboursement, le remplacement du produit ou autre action corrective, constitue une résolution finale et totale de toutes les requêtes liées à la présente garantie.